

Couffé INFO



BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

n° 340 . Avril 2021

**LE PRINTEMPS ARRIVE,
LES PROJETS PRENNENT VIE !**

**P.5
PORTAGE DE LIVRES**

**P.9
INFOS COVID-19**

Édito

Chères coufféennes, chers coufféens,

Déjà un an que vous avez fait confiance à notre équipe et nous espérons que, durant ces dix mois de prise de fonction (l'équipe ayant été installée fin mai 2020), nous répondons à vos attentes, et ce, malgré des conditions assez particulières.

Le nouveau Conseil municipal garde sa ligne de conduite dans le cadre de la démocratie participative et vous remercie encore pour votre engouement et votre engagement au sein de nos nombreuses commissions. Nous ferons de nouveau appel à vous pour les projets qui seront activés au cours de cette année 2021.

En mars, les services municipaux et les élus ont finalisé les divers budgets de la commune et je les en remercie.

Les travaux de la Maison médicale vont bon train, et la livraison de la pharmacie a été réalisée en mars au grand plaisir de Mathieu COLLIN et de son équipe. En ce qui concerne les locaux des médecins, un groupe de travail, composé d'élus, de Mme COTTON -kiné-, du Docteur BAZIN et de M. COLLIN -pharmacien-, s'active à la recherche d'un second médecin. L'installation d'un deuxième praticien sur la commune est importante pour l'ensemble de ses habitants. La tâche s'annonce ardue compte-tenu du déficit dans cette profession sur l'ensemble du pays. Aussi, nous faisons appel à votre aide et vous remercions de prendre contact avec la mairie si vous avez connaissance de médecins intéressés pour s'installer.

En ce qui concerne la vaccination, la COMPA met en place une nouvelle procédure pour accélérer le processus. A ce jour, nous n'avons pas encore reçu les consignes. Restez à l'écoute, dès que nous en aurons connaissance, nous vous communiquerons l'information via nos supports de communication (IntraMuros, site Internet, journaux...). Si nous avons été plutôt épargnés par la pandémie dans notre secteur, il apparaît que la situation se dégrade sur le territoire d'Ancenis et les derniers chiffres de l'Agence Régionale de la Santé sont supérieurs à ceux du département (cf données en date du 23 mars page 9). Aussi, je vous invite à la plus grande prudence, à vous faire vacciner et à prendre soin de vous ainsi que de vos proches. Je vous rappelle également que le port du masque reste obligatoire sur l'ensemble du département, donc sur l'ensemble de notre commune.

Restons vigilants et respectueux les uns des autres.

Daniel Pageau, Maire de Couffé

Au fil du Conseil municipal...



Les comptes rendus sont disponibles dans leur intégralité sur le site Internet de la commune www.couffe.fr
Le résumé est affiché à l'intérieur du panneau sur la façade de la mairie.



► séance du 11 mars 2021

PRÉSENTS : Mme AURILLON Noémie, M. BLANDIN Fabrice, Mme BOISSINOT Raïssa, M. BRÛLÉ Joseph, M. CHEVALIER Charles, Mme COTTINEAU Cécile, M. DELANOUE Frédéric, Mme FABERT Audrey, Mme FAYOLLE Julie, Mme FEILLARD Sylvie, M. GOURET Laurent, Mme GUYONNET Émilie, M. JOUNEAU Daniel, Mme LELAURE Suzanne, Mme MBILEMBI BOMODO Eugénie, M. PAGEAU Daniel, M. RAMBAUD Jérémy, M. RICHARD Thierry, M. SOULARD Eric, M. TERRIEN Yves, Mme THOMINIAUX Leïla, Mme VALEAU Roseline

ABSENTE-EXCUSÉE : Mme LE MOAL Sylvie - **POUVOIR** : Mme LE MOAL Sylvie donne pouvoir à M. SOULARD Eric.

Adhésion à l'association BRUDED

L'association BRUDED a pour but de promouvoir l'aménagement du territoire dans l'esprit du développement durable en Bretagne et Loire-Atlantique. Pour cela, l'association met en réseau plus de 200 collectivités afin qu'elles puissent partager leurs expériences et leurs initiatives de développement durable.

La cotisation annuelle à cette association est de 0,30 euros par habitant soit 782,40€ pour notre commune au titre de l'année 2021. Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'adhérer à l'association BRUDED à compter du 1er janvier 2021 pour la durée du mandat.

Après une visite du bourg avec quelques élus, Mme GALÈS a présenté l'association BRUDED aux élus présents en début de réunion du Conseil municipal.

Demandes d'attribution de subvention

Dans le cadre de divers dispositifs mis en place par l'État, la Région, le Département et autres organismes, la commune de Couffé a répondu à plusieurs appels à projets détaillés ci-après, afin de solliciter des subventions.

Demande d'attribution subvention : soutien aux territoires 2020-2026 – Plan guide cœur de bourg 2021

Cet appel à projet s'inscrit dans une démarche d'élaboration d'un projet global de requalification du « cœur de bourg », formalisé dans le cadre d'un plan-guide opérationnel avec pour objectifs d'accompagner les communes à toutes les étapes du projet (financement de l'étude et des opérations d'investissement découlant du plan-guide).

A cet effet et après délibération du Conseil municipal à l'unanimité, la municipalité s'est inscrite dans cette démarche et a sollicité une subvention à hauteur de 40 % pour financer l'étude relative à la réalisation d'un plan guide cœur de bourg.

Demande d'attribution subvention – Atlas de la biodiversité communale (ABC) 2021

Cet appel à projet (ABC) lancé par l'OFB (l'Office Français pour la Biodiversité) apparaît comme un outil d'aide à la décision pertinent pour consolider les orientations d'aménagements du PLU, préserver le patrimoine naturel communal, apporter une plus-value écologique aux projets économiques (agricoles notamment) mais également de façon plus concrète dans la gestion courante des espaces publics et privés. Véritable diagnostic écologique, l'ABC a ainsi pour finalité d'identifier très concrètement les actions de protection, de conservation et le cas échéant de restauration qui auront été priorisées.

Après en avoir délibéré par 20 voix pour et 3 abstentions, le Conseil municipal a décidé de valider l'engagement de la commune dans l'élaboration d'un atlas de la biodiversité communale et autorisé la demande d'une subvention à hauteur de 80 % pour la réalisation de ce projet.

Demande d'attribution subvention – « Recyclage foncier » en Région des Pays de la Loire

La reconquête des friches (industrielles, commerciales, urbaines...) constitue un enjeu majeur d'aménagement durable des territoires afin de maîtriser l'étalement urbain, et de limiter la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Pour la commune de Couffé, il s'agit d'un projet d'acquisition de foncier avec un garage automobile situé le long du cours d'eau de la vallée du Donneau. Le terrain est implanté en bordure d'un site Natura 2000.

La collectivité souhaite renaturer cet espace dans le cadre de sa politique de développement durable.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal a décidé de valider l'engagement de la commune pour cet appel à projets de l'état « recyclage foncier » et autorise la demande de subvention à hauteur de 40 % auprès des partenaires financiers dont l'Etat et la région des Pays de la Loire au titre du plan de relance « fonds friches ».

Demande d'attribution subvention pour un socle numérique dans les écoles élémentaires : plan de relance pour une continuité pédagogique

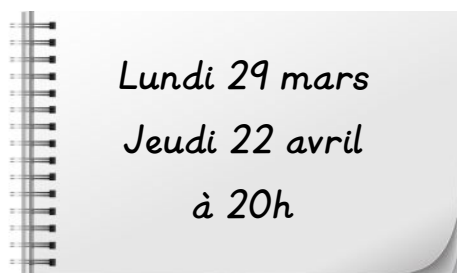
La crise sanitaire a entraîné une forte mobilisation des outils numériques lors des périodes de confinement. Dans ce cadre, le plan de relance présenté par le Gouvernement comporte un important volet dédié à la transformation numérique de l'enseignement avec des subventions conséquentes sur l'achat de matériel informatique. L'aide de l'État est comprise entre 50% et 70% selon la nature de la dépense et le montant engagé par la collectivité.

A cet effet, l'école Hugues-Aufray a sollicité la municipalité pour investir dans une classe mobile de 15 ordinateurs, 3 vidéoprojecteurs avec ordinateurs associés, tableaux et visualiseurs.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal décide de valider l'engagement de la commune dans le cadre du socle numérique – plan de relance continuité pédagogique 2021 et de solliciter une subvention auprès des partenaires financiers dont l'Etat.

Lors du débat, il a été précisé que l'investissement serait réétudié dans le cas où la demande de subvention serait refusée.

Prochaines réunions de Conseil municipal



Les commissions vous informent

Environnement

► Groupe de travail espace partagé

Le 20 février, le groupe Espace partagé a visité le jardin collectif La Goutte d'eau de Sucé-sur-Erdre.

Sous le statut d'association, le jardin collectif La Goutte d'eau se situe sur le site de la Papinière à Sucé-sur-Erdre, et dispose d'un terrain de 6 000 m² mis à disposition par la municipalité.

Cette association, composée d'une douzaine de bénévoles actifs et 50 adhérents sympathisants, coordonne ce jardin en une gestion collective dans le respect de la personne et de l'environnement, reposant sur les principes de la permaculture.

Le groupe de travail composé de Agnès Blain, Sylvain Perrouin, Régis Chetanneau, Laurent Gouret et Yves Terrien réfléchit à la création d'un jardin partagé à Couffé, qui intégrerait les valeurs humaines et la démarche environnementale telle que le fait cette association.



► Espaces verts

Fleurissement aérien du bourg : pour des raisons de sécurité et de contraintes environnementales, les suspensions de fleurissement aérien installées dans le centre bourg vont être supprimées. Cependant, les jardinières du mur du cimetière et les vasques seront conservées en attendant une solution pour les remplacer.

Ponton du plan d'eau : quatre entreprises ont été contactées pour chiffrer la réfection du ponton du plan d'eau destiné aux personnes à mobilité réduite (PMR). La commission a retenu le devis de l'entreprise BENWOOD de Saint-Julien-de-Concelles qui propose une solution en acier Galva et chêne pour un montant de 5 329,20 € TTC.

Diagnostic espaces verts : la commission va réaliser un diagnostic de tous les espaces verts entretenus et gérés par les services techniques de la commune.

Création de trois groupes projets : « Espace partagé », « Diagnostic environnemental » et Plan d'eau » ont été ouverts.

Haies champêtrées et accotements : la commission travaille sur un protocole d'entretien des haies champêtrées et des accotements.



Vie associative

► Culture

La commission extra-municipale culturelle a effectué sa première réunion le 18 février dernier. A cet effet, les membres ont signé la charte avec présentation des règles de fonctionnement.

Après un état des lieux pour identifier la culture à Couffé avec ses atouts, ses faiblesses, ses opportunités et ses menaces, les cinq groupes de travail suivants ont été créés : Conférences, Cinéma, Expositions, Enseignement Musical et Programmation culturelle.

Par la suite, le groupe Programmation culturelle s'est réuni début mars pour faire le point sur les spectacles à venir. En l'état actuel de la situation sanitaire, il a été décidé d'annuler le spectacle de La Brat Compagnie "Construire un feu" du 27 mars. Cependant, la **commission décide de maintenir le spectacle Grand-Shows du 24 avril**, sous réserve des nouvelles directives gouvernementales.

La commission commence à réfléchir sur la programmation 2021/2022 et propose de reprogrammer les spectacles non joués au cours de la saison 2020-2021.



► Pour patienter, rendez-vous en dernière page.

Solidarité

► Personne âgée, enfant malade ? Et si on vous apportait de la lecture ?

→ LE PORTAGE DE LIVRES

La commission Solidarité de la commune souhaite mettre en place le portage de livres à domicile en lien avec la bibliothèque de Couffé. Ce service sera assuré par quelques élus et des bénévoles de la bibliothèque.

Vous n'avez pas de moyens de transport, vous êtes une personne âgée ou un enfant malade, ce service s'adresse à vous. Il sera possible de choisir jusqu'à 4 livres ou revues par mois et par personne. Vous pourrez sélectionner des romans, des documentaires, des romans policiers, des livres sur le terroir, des livres pour enfants, des revues ou des bandes dessinées.



→ ORGANISATION D'UNE PERMANENCE

La bibliothèque est actuellement fermée, et ce pour un délai indéterminé. La commission propose, également, de mettre en place une permanence, un samedi par mois à la salle des chênes, pour les personnes âgées et pour les parents d'enfants malades qui peuvent et désirent venir chercher les livres qu'ils auront commandés à l'avance (ces permanences seront exclusivement réservées à ce public).

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie aux heures d'ouvertures ou au 02 40 96 50 05. Un bénévole vous recontactera pour définir avec vous le choix des ouvrages.

Une matinée de formation pour l'équipe Pause méridienne

Le 18 mars dernier, sept agents de la pause méridienne ont participé à une réunion de formation à la salle des Chênes.

Pendant cette matinée, différents thèmes ont été abordés : **la communication, les besoins de l'enfant, les gestes de premiers secours et la gestion de conflits.**

Cette formation avait pour but d'accompagner les personnes ayant récemment intégré l'équipe et de faire un rappel pour les autres, afin d'améliorer l'encadrement et la sécurité des enfants face à des situations que les agents peuvent être amenés à rencontrer.

Cette matinée, riche en échanges, a été appréciée par les agents et Lucien CARIU, coordinateur de la pause méridienne responsable de l'équipe, qui animait cette formation interne.



Info travaux : le Moulin de la Tessaudière

Atlantic Eau, maître d'ouvrage pour le renforcement et le renouvellement du réseau d'eau potable,
interviendra durant deux mois : **avril et mai 2021.**

Un courrier sera envoyé aux habitants concernés pour les informer plus précisément de ces travaux à venir.



Événements

Le Député Luc GEISMAR en visite à Couffé

Vendredi 12 mars, Luc GEISMAR, Député de la 5e circonscription venait rendre visite à Fabien MARZELIÈRE, Samuel MARZELIÈRE et Guillaume LEROUX, dirigeants de la brasserie artisanale, bio et solidaire Tête Haute, située dans la zone artisanale de Couffé. Cette dernière va être transférée sous peu au Cellier, terre d'origine des frères MARZELIÈRE et lieu de récolte du houblon bio servant à fabriquer leurs fameuses bières.

Le Député, sensible à l'identité et au message social et environnemental de cette entreprise, a pu échanger longuement avec les gérants et le personnel.

A cette occasion, M. GEISMAR s'est également entretenu avec le maire, Daniel PAGEAU, Joseph BRÛLÉ, adjoint à l'économie et Yves TERRIEN, adjoint à l'environnement, sur divers sujets liés à la commune.

Monsieur le maire et les élus de Couffé remercient les dirigeants de Tête Haute pour leur accueil et Monsieur GEISMAR ainsi que son équipe pour leur visite et l'intérêt porté à Couffé et ses activités.



De gauche à droite : une employée de Tête Haute, Daniel PAGEAU maire de Couffé, Joseph BRÛLÉ adjoint, Luc GEISMAR Député, Yves TERRIEN adjoint, et les 3 associés de la Brasserie Tête Haute

Quand notre restaurant scolaire donne des idées ...

Le 22 février dernier, des élus et un agent de Pouillé-les-Côteaux ont visité le restaurant scolaire municipal de Couffé. Récent, spacieux, bien conçu et très bien équipé, il donne des idées.

Bruno MORTIER, notre cuisinier depuis trente et un ans, en présence de Daniel PAGEAU, maire de Couffé et Suzanne LELAURE, adjointe aux affaires scolaires, a expliqué en détail le fonctionnement de la structure.

A Couffé, les circuits courts sont privilégiés et la qualité des aliments servis est essentielle.

Bruno, fier défenseur de la cuisine traditionnelle, a toujours eu à cœur de travailler avec des producteurs locaux et bio dans la mesure du possible.



Le groupe de Pouillé-les-Côteaux, Audrey BECMEUR, élue, Jean-François ORHON, adjoint, et Émilie BOISDEAUFRAY, salariée du restaurant, ont apprécié la visite et vont pouvoir s'en inspirer pour la mise en œuvre de leur projet.

Ce n'est pas la première fois que notre restaurant scolaire accueille des groupes d'élus et c'est avec plaisir que nous les recevons pour partager les savoir-faire de chacun et faire découvrir notre commune et ses infrastructures.

Vos élus et la COMPA échangent

Rendez-vous entre le bureau municipal et les services de la COMPA

Le bureau municipal a accueilli le 12 mars dernier, MM. Maurice PERRION et Jean-Pierre BELLEIL (Président et vice-Président de la COMPA) ainsi que MM. François-Marie PROUST (Directeur général des Services) et Laurent GUYOT (chargé de mission).

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des visites effectuées par les dirigeants de la COMPA à l'ensemble des communes du pays d'Ancenis..



Après une présentation des participants et du fonctionnement de la commune, **la municipalité a fait part de ses projets et de ses objectifs sur diverses thématiques** (Transition écologique, éolien, patrimoine et tourisme, la vie associative, l'enfance et la jeunesse, la solidarité, l'aménagement du cœur de bourg, la mobilité, la sécurité, l'économie, les fonds de concours (subventions COMPA et autres)

Rencontre des élus Coufféens avec la COMPA sur le développement économique

Daniel PAGEAU, Leïla THOMINIAUX et Joseph BRÛLÉ ont rencontré le 9 mars dernier, MM. BELLEIL et AUREGAN de la COMPA afin de répondre à des interrogations au titre du développement économique.

Plusieurs points ont été abordés lors de cette rencontre sur l'articulation des compétences COMPA/commune dans ce domaine, **le remplissage des zones artisanales dont celle de Charbonneau (il reste 7 terrains de 2 000 / 2 500 m² au prix d'achat de 12 €/m²), la politique commerciale de la COMPA avec l'Espace entreprendre (mise en relation des besoins d'une commune avec cet espace et les Chambres de commerces et d'industrie), les marchés de plein vent, les artisans, les énergies solaires, le co-working et les tiers-lieux.**

L'agriculture a également été évoquée avec le plan alimentaire territorial et la transmission des exploitations agricoles.

Taille de haies en période de reproduction des oiseaux

La nidification et la reproduction des oiseaux ont commencé !
Voici un petit rappel quant à l'entretien des haies.

Pour les particuliers

Les arbres et haies offrent une protection végétale à certaines espèces venant y faire leur nid ; il est donc nécessaire d'effectuer les travaux de taille entre la mi-août et la mi-mars, en dehors de la période de nidification (un nid n'est pas forcément visible dans un arbre ou une haie !).

Détruire le nid d'une espèce protégée au titre de l'article L411-1 du code de l'environnement constitue un délit passible de deux ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende (L415-3 dudit code) et détruire le nid d'une espèce chassable correspond à une contravention de 5e classe (article L424-10 du code de l'environnement).



Pour les agriculteurs

La taille des haies est interdite entre le 1er avril et le 31 juillet, d'après un arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales (BCAE).

Les travaux d'entretien (élagage, recépage, coupe à blanc, exploitation,...) sont à réaliser en dehors de cette période d'interdiction de travaux.

Durant cette période d'interdiction de taille, certaines interventions seront quand même possibles :

- il n'y aura pas de sanction si la taille intervient pour des raisons de sécurité imposées par une autorité extérieure (garder un justificatif),
- l'entretien reste possible au pied des haies pour éviter le désherbage chimique, sans tailler les branches,
- la taille d'une branche reste possible en présence d'un problème particulier (branche qui touche une clôture électrique par exemple).

Source : LPO (Ligue de Protection des Oiseaux)

Bientôt 16 ans ? Recensement JDC !

Le recensement à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) est obligatoire dès 16 ans pour effectuer la journée d'appel de préparation à la défense. Les garçons et filles français, **doivent se présenter en mairie, dans les 3 mois qui suivent leur 16^e anniversaire**, munis de leur carte d'identité, livret de famille des parents et, éventuellement, copie du document justifiant la nationalité française. La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement** (ATTENTION un seul exemplaire est remis). Puis, vous recevez par le Centre du Service National de Rennes, entre la date de votre recensement et celle de votre 18^e anniversaire, une convocation écrite vous indiquant la date de votre participation à la JDC. L'ordre de convocation vous parvient environ 45 jours avant la date de la session. Les données issues du recensement permettront votre inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renseignements sur le parcours citoyenneté et la JDC sur www.defense.gouv.fr.

► **Actualité Covid-19** : les Journées Défense et Citoyenneté sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les jeunes qui ont effectué leur démarche d'inscription peuvent réaliser leur Journée Défense et Citoyenneté en ligne. Pour cela, il faut disposer d'un compte personnel sur majdc.fr

Elections des 13 & 20 juin,

Nous avons besoin de volontaires pour le dépouillement, merci de vous faire connaître en mairie. On compte sur vous !

Si vous êtes intéressé.e, merci de vous faire connaître
en envoyant un mail à : mairie@couffe.fr
noter en objet « scrutateurs élections 2021 »
et indiquer nom, prénom et numéro de téléphone,
ainsi que la date pour laquelle vous vous portez volontaire :

Dimanche 13 juin 2021 et/ou dimanche 20 juin 2021



Covid-19

Quelques infos sur la campagne de vaccination

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) fait face actuellement à un accroissement des demandes liées à la campagne de vaccination. Les centres de vaccination sont saturés et cela complexifie la prise de rendez-vous, notamment pour les personnes âgées de plus de 75 ans.

La municipalité a conscience que la prise de rendez-vous, avec des numéros d'appel saturés, est un parcours du combattant, parfois source de stress pour les personnes isolées.

Globalement, cette vaccination se déroulera sur un temps long et au fur et à mesure des approvisionnements pour répondre à toutes les demandes. La municipalité appelle les administrés à faire preuve de patience et de compréhension face à l'organisation de cette vaccination.

Le CCAS rappelle qu'il ne dispose pas de moyens supplémentaires pour faciliter la prise de rendez-vous des administrés.

La liste des centres de vaccination est disponible sur le site Internet de l'Agence Régionale de Santé des Pays-de-la-Loire (<https://www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr/covid-19-ou-se-faire-vacciner>).

Modalités de prise de rendez-vous :

- via le site sante.fr
- sur d'autres sites : **Doctolib, Maiia, Keldoc**

Vous pouvez prendre rendez-vous dans le centre de vaccination de votre choix. Le plus proche sur Ancenis-Saint-Géréon est à la salle de la Charbonnière ou hors Pays d'Ancenis en Loire-Atlantique (Blain, Chateaubriant, Vallet) ou en Maine-et-Loire.

En cas de difficulté pour prendre votre rendez-vous par Internet

Sollicitez tout d'abord et en priorité votre entourage (famille, amis). En cas de besoin, une aide téléphonique à la prise de rendez-vous en ligne est mise en place par la Préfecture de Loire-Atlantique au 0 806 000 344, accessible de 9h à 19h.

Numéro vert national : 0 800 009 110 (ouvert tous les jours de 6h à 22h, 7 jours/7).

Se rendre dans un centre de vaccination gratuitement

Depuis le 29 janvier, tous les transports du réseau régional Aléop (cars, transport à la demande...) sont gratuits pour se rendre dans un centre de vaccination.

La simple présentation d'un justificatif de rendez-vous et d'une carte d'identité suffit à obtenir la gratuité du transport régional.

A cet égard, une grande souplesse sera observée s'agissant des personnes les plus âgées, qui prennent le plus souvent rendez-vous par téléphone et ne disposent pas d'Internet pour recueillir la confirmation de leur rendez-vous.

La carte d'ayant-droit TAD (transport à la demande) ne sera donc pas exigée pour les personnes non adhérentes à ce jour.

Plus d'informations sur aleop.paysdelaloire.fr

La situation sanitaire en Loire-Atlantique au 23 mars 2021

	Taux de positivité (pop générale)	Taux d'incidence (pop générale)	Taux de dépistage (pop générale)	Taux d'occupation des lits en réanimation	Taux de positivité (pop des 65 ans et +)	Taux d'incidence (pop des 65 ans et +)	Variant	
Loire-Atlantique	6,30	177,60 / 100 000 hab	2821,00 / 100 000 hab	28%	6,1	134,70 / 100 000 hab	UK 81%	SA / BRA 9%
Pays d'Ancenis	7	192			7	184	86%	7%

Les indicateurs épidémiologiques issus de SIDEp (taux de positivité, taux d'incidence et taux de dépistage)

sont des indicateurs produits par Santé publique France

La Loire-Atlantique est classée en **vulnérabilité élevée** par Santé Publique France depuis le 10 septembre.

[1] Les données épidémiologiques au jour J sont, pour les taux d'incidence, de positivité et de dépistage, des données SIDEp validées à J-3. Les données sur le taux d'occupation de lits en réanimation sont des données SIVIC du jour J.

Source :
ARS Pays de la Loire

Rappels

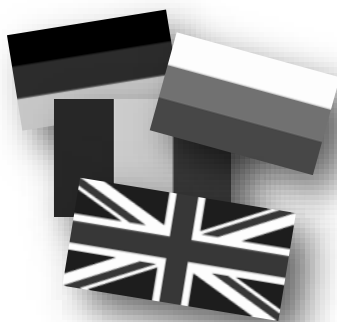
Port du masque obligatoire

Par arrêté du 11 mars 2021, le Préfet de la Loire-Atlantique prolonge le port obligatoire du masque pour les personnes de onze ans et plus sur la totalité du territoire du département de la Loire-Atlantique **jusqu'au 9 avril 2021**. Ce délai pourra être de nouveau prolongé en fonction de la situation sanitaire.

Rassemblements de plus de 6 personnes toujours INTERDITS dans les lieux publics

Extrait du décret du 29 octobre 2020 toujours en vigueur : les rassemblements, réunions ou activités sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public autres que ceux autorisés (activités à caractère professionnel, transport de voyageurs...), et mettant en présence de manière simultanée plus de six personnes, sont interdits.





COMITE DE JUMELAGE

Assemblée Générale

Le Comité de Jumelage invite ses membres à participer à son AG le samedi 10 avril 2021, à 10h30, salle de l'Althéa (port du masque obligatoire, et respect des règles sanitaires et de distanciation).

Manifestations 2021

Nous les maintiendrons en fonction de l'évolution des conditions sanitaires et des mesures gouvernementales, à savoir :

- mardi 18 mai : fête de l'Europe avec les enfants des deux écoles
- dimanche 6 juin : marche gourmande

COLLECTE DE TEXTILE - APE St-Joseph

L'APE de l'école St-Joseph organise une collecte de textile au mois de mai. La collecte sera ouverte **du 15 au 20 mai** (enlèvement prévu le vendredi 21 mai).

D'ores et déjà, vous pouvez mettre de côté des vêtements que vous ne portez plus, du linge de maison, des chaussures... dont vous souhaitez vous débarrasser.

Ils seront ensuite recyclés et, en fonction du poids, l'APE recevra une somme d'argent qui servira au soutien des projets.

Des précisions vous seront données dans le prochain numéro.



VIE INTERCOMMUNALE

Écocyclerie TROCANTONS du Cellier : du mercredi au samedi

A compter des vacances d'avril, l'écocyclerie TROCANTONS du Cellier sera ouverte du mercredi au samedi

TroCantons, l'écocyclerie du Pays d'Ancenis est une association dont le principe vise à proposer une solution de réemploi pour les objets du quotidien pouvant encore servir (vaisselle, jouet, puériculture, livres...). Ce principe simple permet à la fois de réduire le volume de déchets produits, de s'équiper à moindre coût, de développer de l'emploi local non qualifié et non délocalisable et de proposer une activité bénévole aux personnes ayant envie de consacrer du temps à tous ces sujets.

En 2012, en lien avec la municipalité, TroCantons a ouvert un site sur la commune du Cellier à côté des ateliers municipaux, Zone d'activité de Bel Air.

Depuis, l'activité n'a cessé d'augmenter, le réemploi étant devenu un acte de consommation presque ordinaire qui convainc chaque jour de plus en plus d'habitants. Les effets sont palpables : tous sites confondus c'est +150% en 5 ans, 1200 tonnes collectées, 500 revendus en boutique, 51 salariés (48 ETP), 100 bénévoles, 2500 clients par semaine sur l'ensemble des sites...

La crise sanitaire, le contexte économique et environnemental général n'ont fait qu'accentuer cette tendance, faisant du secteur du réemploi un secteur économique comme un autre.

Aussi, pour répondre aux attentes, TroCantons a donc décidé d'élargir ses horaires d'ouverture du site du Cellier pour offrir un plus grand confort d'utilisation.

A partir des vacances d'avril, les nouveaux horaires seront donc les suivants :

→ **Pour la boutique :**

du mercredi au samedi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

→ **Pour les dépôts de marchandises :**

du mercredi au vendredi de : 13h30 à 17h

et le samedi de : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

(*Seuls les objets non volumineux sont réceptionnés sur le site du Cellier).

Pour toute information, contacter le 02 40 97 78 55 ou sur le site Internet : www.trocantons.org



Le transport solidaire reste à votre disposition !

Malgré la période de pandémie actuelle, l'association PILOT'AGES est toujours à votre disposition pour vous emmener faire des courses, vous accompagner à un rendez-vous médical, etc.

Il suffit pour cela de prendre contact avec le référent de votre commune.
Pour les habitants de COUFFÉ, **appelez le 07 68 34 99 70**.

Le transport solidaire est un service assuré par des chauffeurs-bénévoles.

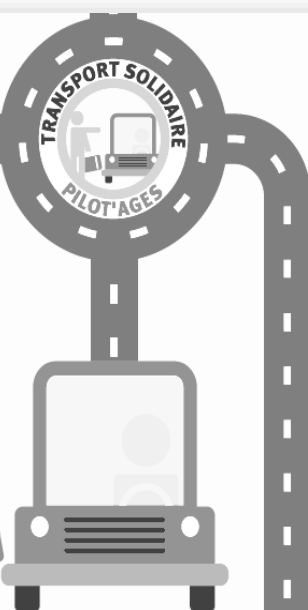
Si vous faites appel à l'association PILOT'AGES, vous devrez :

- vous acquitter d'une adhésion annuelle de 5 € auprès de l'association ;
- payer les frais kilométriques engagés par votre déplacement directement au chauffeur-bénévole (3 € pour 10 kms puis 0,35 € par km supplémentaire).



L'ASSOCIATION PILOT'AGES

A pour objectif d'offrir dans chaque commune un service de transport solidaire basé sur le bénévolat et l'échange afin de lutter contre l'isolement des personnes sans moyens de transport.



COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Vous avez des difficultés de déplacements (pas de véhicule, des difficultés pour conduire, besoin de faire des courses, consultations chez le médecin ou un spécialiste, etc.).
Un groupe de bénévoles est à votre disposition pour vous emmener et vous accompagner.

COMBIEN ÇA COUTE ?

Il vous sera demandé une adhésion de 5 € par an.

Le coût du transport s'élève à 0,35 € par kilomètre.

Le nombre de kilomètres est calculé au départ du domicile du bénévole.

Un forfait de 3 € est demandé pour les trajets inférieurs à 10 km.

A la fin de la course, le bénévole fera signer un reçu à la personne transportée.

QUI APPELER ?

Il suffit de téléphoner au moins 48H à l'avance au correspondant de votre commune :

COUFFE : 07 68 34 99 70

LE CELLIER : 07 66 25 79 72

LIGNE : 07 68 49 38 75

MOUZEIL : 07 68 32 68 26

Commerce

Centre ville

Médecin



COUFFE - LE CELLIER - LIGNE - MOUZEIL

En recherche d'un job d'été ?

La Mission Locale du Pays d'Ancenis accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans leur vie professionnelle et sociale.

A défaut de pouvoir vous accueillir, ainsi que les jeunes du territoire, à L'Espace Landrain lors de notre Forum annuel **Job d'été**, la Mission locale du Pays d'Ancenis a créé une « **boîte à outils numérique** » afin d'aider les jeunes à rechercher un emploi saisonnier et à se renseigner sur d'autres possibilités. Ils y retrouveront des conseils pour le cv, lettre de motivation mais aussi des offres d'emploi ou encore des informations sur le BAFA....

Pour cela, il suffit de contacter par téléphone ou mail la Mission locale et nous vous transmettrons un lien pour y avoir accès.

Alors n'hésitez pas à communiquer cette information autour de vous !



La CPAM vous informe :

Examens de dépistages, reprenez rendez-vous chez vos professionnels de santé !

Vous avez peut-être renoncé à consulter vos professionnels de santé pendant la période de confinement ? Cela peut avoir des conséquences graves sur votre santé. Les cabinets des professionnels de santé sont ouverts. Les rendez-vous s'effectuent en toute sécurité, avec des mesures adaptées de protection et d'hygiène.

Maintenir le suivi de vos examens de dépistages est également essentiel

- Si vous êtes âgé.e de **50 à 74 ans**, vous bénéficiez du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer du côlon et du rectum.
- Si vous êtes âgée de **25 à 65 ans**, vous devez prendre un rendez-vous pour le test de dépistage du cancer du col de l'utérus qui doit être réalisé tous les 3 ans ou tous les 5 ans selon votre âge. Le test de dépistage est pris en charge à 100%, sans avance de frais **uniquement** si le précédent frottis date de plus de 3 ans. Avant ce délai de 3 ans, le test est pris en charge par l'Assurance Maladie et votre complémentaire santé dans les conditions habituelles.
- L'envoi des invitations aux dépistages organisés a repris durant le mois de juin. Vous pouvez prendre rendez-vous, dès maintenant sans attendre de recevoir ce courrier.

En pratique pour le dépistage organisé du cancer du sein et colorectal :

- **Vous avez déjà reçu votre invitation à un dépistage organisé ?**
 - > Prenez rendez-vous dès maintenant chez le professionnel de santé concerné.
- **Vous avez besoin d'un document car vous aviez anticipé votre rendez-vous ? Vous avez égaré votre courrier d'invitation ou vous ne l'avez pas reçu ?**
 - > Contactez le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers des Pays de la Loire au 02.51.79.80.20, pour recevoir une nouvelle invitation.
- **Vous n'avez pas effectué votre dépistage après réception de votre courrier d'invitation ?**
 - > Une relance automatique est prévue.
- **Vous n'avez fait aucun dépistage après les courriers d'invitation et de relance ?**
 - > Vous serez automatiquement réinvité.e.

Plus d'infos sur ameli.fr

La CPAM de Loire-Atlantique assure la continuité de ses missions de service public

Des accueils ouverts pour traiter les situations complexes ou les urgences

Les accueils de la CPAM de Loire-Atlantique restent ouverts. Pour garantir le respect des gestes barrières, **l'accueil est organisé sur rendez-vous** pour réguler le nombre de visites et la durée de présence dans les locaux, afin de protéger la santé de tous.

Les rendez-vous se prennent à partir du **compte ameli** (sur ordinateur ou tablette) ou en appelant le **3646** (service gratuit + prix appel), de 8h30 à 17h30.

Il y a toujours un échange téléphonique préalable avec un conseiller pour évaluer si le dossier peut être traité à distance, l'objectif étant d'éviter tout déplacement inutile.

Si le dossier nécessite d'être traité lors d'un rendez-vous, celui-ci peut être proposé dans les accueils de Nantes (Beaulieu et Dervallières), Saint-Nazaire, Ancenis, Clisson, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Machecoul, Rezé ou Saint-Herblain.

Plus de 200 créneaux de RDV sont ainsi proposés chaque jour aux assurés du département.

A noter : les courriers et documents sont à transmettre uniquement à l'adresse postale suivante :

CPAM de Loire-Atlantique - 9, rue Gaëtan Rondeau - 44958 Nantes CEDEX 9

Un accès aux droits et aux soins garanti

Remboursement des soins, paiement des indemnités journalières et des pensions... Toutes nos équipes sont mobilisées pour poursuivre ces missions cruciales dans un contexte de crise sanitaire, sociale et économique.

Le centre d'examens de santé (CES) - situé à Nantes et Saint-Nazaire - est également ouvert, afin de continuer de jouer son rôle clé en termes de prévention et de suivi médical auprès des patients en situation de précarité.

Le compte ameli pour toutes les démarches simples !

Vérifier ses remboursements, suivre le délai de traitement de votre dossier ou de votre arrêt de travail, télécharger son attestation de droit, commander sa nouvelle carte Vitale, vérifier ses informations personnelles... Inutile d'appeler ou de vous déplacer ! Utilisez les services en ligne de votre compte ameli.

Plus d'infos sur ameli.fr

Suivez nos actualités sur les réseaux sociaux



Mairie

Mairie

25 rue du Général Charette de la Contrie
44521 COUFFÉ
Tél. 02 40 96 50 05
Fax 02 40 96 57 14
mail : mairie@couffe.fr

www.couffe.fr



Horaires d'ouverture :

Lundi 9h00-12h00 et 14h00-16h00
Mardi-Mercredi-Jeudi... 9h00-12h30
Vendredi 9h00-12h00 et 14h00-17h00
Samedi..... 9h00-12h00

Le maire, les adjoints et conseillers délégués vous reçoivent à la demande, sur rendez-vous :

- **Daniel PAGEAU**, M. le Maire de Couffé reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : daniel.pageau@couffe.fr
- **Suzanne LELAURE**, adjointe à l'enfance-jeunesse et finances reçoit sur RDV les mercredis et samedis matin : suzanne.lelaure@couffe.fr
- **Frédéric DELANOUE**, adjoint à la vie associative et communication, reçoit sur RDV, demande par mail à : frederic.delanoue@couffe.fr
- **Leïla THOMINIAUX**, adjointe à l'urbanisme, bâtiments et DP & DD* reçoit sur RDV, demande par mail à : leila.thominiaux@couffe.fr
- **Yves TERRIEN**, adjoint à l'environnement, reçoit sur RDV les vendredis après-midi, demande par mail à : yves.terrien@couffe.fr
- **Roseline VALEAU**, adjointe à la solidarité, reçoit sur RDV demande à envoyer par mail à : roseline.valeau@couffe.fr
- **Joseph BRÛLÉ**, adjoint à la sécurité, mobilité-voirie et vie économique reçoit sur RDV, demande à envoyer par mail à : joseph.brule@couffe.fr
- **Laurent GOURET**, conseiller délégué à la transition écologique et éco-responsabilité, reçoit sur RDV le samedi : laurent.gouret@couffe.fr
- **Audrey FABERT**, conseillère déléguée à la communication, reçoit sur RDV le samedi matin, demande à envoyer à : audrey.fabert@couffe.fr
- **Julie FAYOLLE**, conseillère déléguée à la mobilité-voirie. Toute demande est à envoyer à : julie.fayolle@couffe.fr

* DP & DD = Démocratie Participative et Développement Durable

État Civil

NAISSANCES

HABERT Orlane le 04 mars



Seuls les événements pour lesquels les familles ont donné leur accord pour une publication dans la presse apparaissent ici.

Bibliothèque municipale

« La Forge aux livres »

7 rue St-Jérôme
44521 COUFFÉ

la bibliothèque
reste fermée
jusqu'à nouvel ordre

Contact : 02 40 96 37 28

<http://bibliofil.pays-ancenis.fr>, « nous contacter »



Prochaine parution

n°341 MAI 2021

Date limite de dépôt des articles :

5 AVRIL 2021

Les articles et visuels (photos, logos, etc.)
sont à adresser par email à mairie@couffe.fr

Suivez les actualités de la commune

via l'application IntraMuros



et le site Internet de la commune : www.couffe.fr

Services d'urgence

- **Gendarmerie 17 - Pompiers 18 - Médecin 15 (SAMU) ou 112**
- **Centre Anti-Poison** 02 40 16 33 60 (CHU Nantes)
- **Pharmacie de garde** 3237
- **Défibrillateur à la mairie** (côté mur)
- **Femmes victimes de violences** .. 3919
la municipalité reste à votre écoute en cas de besoin.

Docteur Jean-Yves BAZIN -18 avenue de la Roche à Couffé - 02 40 96 50 23

Pharmacie COLLIN - 29 rue de la Vallée du Hâvre à Couffé - 02 40 96 51 80

Courriel : pharmaciecollin44@gmail.com

Lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-19h30 - Samedi : 9h-12h30

Infirmiers

- **Mmes Sylvie LEHY 02 40 83 65 12 ou 06 87 87 99 75**
et **Christelle OUARY 06 67 51 05 50**, infirmières à domicile
6 place Saint-Pierre à Couffé
- **Mélanie DUPAS-MONTAGNER et Amélie VILAIN**, infirmiers à domicile
24/24 au 07 85 36 12 05
1 rue du Stade à Couffé
- **Centre de soins infirmiers Ancenis 24/24** - 02 40 83 02 98
- **A.C.A.M.D. (soins à domicile)** - 02 51 12 26 04

Kinésithérapeutes

- **Mme COTTON Clémentine et MM. GUILBAUD Romain et COQUILLARD Jean-François**. Sur rendez-vous au : 09 52 59 34 53 ou via Doctolib.fr
14 rue des Vignes

Aide à la personne

- **Carine GERMAINE aide-soignante** (aide aux personnes à domicile : service à la personne, aide aux aidants, garde d'enfants, services ménagers)
06 25 46 66 90 – E-mail : carine.paco@hotmail.fr
- **Stéphanie MOISAN** (service à domicile, assistance aux personnes)
La Guillardière – 44521 COUFFÉ
T. 06 25 70 72 33 – E-mail : moisan.stef@gmail.com

Relais Poste de Couffé

- **Relais Poste à l'épicerie ANIZON** - 02 40 96 50 89
Horaires d'ouverture : lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 - Dimanche 9h à 13h
Levée du courrier :
du lundi au vendredi à 15h45 et le samedi à 11h

Correspondants de presse

- Ouest-France - Yannick BERNARD - 06 25 91 64 47 - yannjoce.bernard@gmail.com
- Echo d'Ancenis - Isabelle JAMET - 06 72 49 72 59 - isadoudon@gmail.com

Enfance - adolescence

- **Puéricultrice** : Centre médico-social de Ligné
235 rue des Acacias - 02 40 77 06 70
- **Relais Petite Enfance** du SIVOM 02 40 25 40 10 - 06 21 68 11 04
- **Multi-accueil "Les Lucioles"**
Pôle enfance-jeunesse – Les Gattières – Le Cellier - 02 40 25 31 88
Maison de l'enfance à Couffé - 06 34 04 44 43
- **Accueil périscolaire** : "Les Galipettes" rue de Bogel
02 40 83 14 49 ou 06 19 22 01 99
- **Maison des adolescents** - écoute et soutien pour les 11-21 ans
Antenne Nord : 02 40 51 55 60 - www.mda44.fr

Social

- **C.P.A.M.** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) - Tél 36 46
Maison de l'Etat -1 rue du Dr Bousseau à Ancenis - 08 11 70 36 46
Lundi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Mercredi 08h30-12h30 - 14h-16h30
Vendredi 08h30-12h30 - 14h-16h30

- **M.S.A.** (Mutualité Sociale Agricole) : Espace Corail à Ancenis
30 place Francis-Robert – 2^e étage – 06 87 60 60 62

- **Transport Solidaire** « Pilot'Ages »
Pour Couffé : 07 68 34 99 70

- **C.A.F.** (Caisse d'Allocations Familiales) - Maison de l'Etat (Sous-Préfecture) rue du Dr Bousseau à Ancenis
Téléphone : 0 810 254 410 - www.caf.fr

- **A.D.T.** (Aide à Domicile pour Tous) - 02 40 88 29 19
www.aideadomicilepourtous.org

Agence Blain : 7 rue Saint-Laurent-44130 Blain-02 40 79 89 76

Agence Nozay : 24 route de Nantes-44170 Nozay-02 40 51 91 17

- **C.L.I.C.** (Centre local d'information et de coordination gérontologique). Espace Corail - 2^e étage - 30 Place Francis Robert - Ancenis - 02 40 96 12 51.

- **Assistante sociale** - 02 40 77 06 70
CMS - 235 rue des Acacias à Ligné

- **Psychologue clinicienne et psychothérapeute à domicile**
06 51 07 29 80 - mail : robin.vanessa@yahoo.fr
site : www.vanessarobin.wix.com/psy-a-domicile

- **Conciliateur de justice** : permanences sur RDV
Mairie d'Ancenis au 02 40 83 87 00

Habitat

- **A.D.I.L.** (Association Départementale d'Information sur le Logement)
Maison de l'Habitant – 12 rue du Président Herriot - 44000 NANTES – 02 40 89 30 15

ANCENIS : Espace Corail - 30 place Francis-Robert
02 40 89 30 15

LIGNÉ : 43 rue du Centre au 02 40 77 04 68

- **C.A.U.E.** (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) :
25 rue Paul-Bellamy - Nantes - 02 40 35 45 40
www.caue44.fr

Environnement

- **DÉCHETTERIE La Coutume Mésanger**
Lundi, mardi, jeudi 13h45 à 18h
Mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h30 / 13h45 à 18h

Accueil des déchets polluants : peintures, solvants, huiles, produits de traitement phytosanitaire...
Tous les jours aux horaires d'ouverture

COLLECTE DES DECHETS

Pour toute question ou signalement d'une anomalie de collecte, emménagement/déménagement, contacter la **COMPA** « gestion des déchets » au **02 40 96 31 89**.

Les ordures ménagères et les sacs jaunes sont collectés les VENDREDIS des semaines PAIRES (changement à compter du 01/01/2021 sur l'ensemble de la commune.
(sortir les bacs et sacs la veille au soir, et rentrer les bacs après la collecte).

A noter : report d'une journée si jour férié dans la semaine

Les rouleaux de sacs de tri jaunes sont à votre disposition dans le hall d'entrée de la mairie. Servez-vous !



À COUFFÉ, ON SOUTIENT LA

CULTURE

MÊME À DISTANCE !

culturecheznous.gouv.fr

Archéologie, cinéma, musées,
documentaires, spectacles, jeunesse,
patrimoine, danse, archives...

Dans chacun de ces domaines, le
ministère de la Culture et ses
opérateurs disposent de ressources
culturelles d'une exceptionnelle
richesse.



- ▶ Le site officiel culturecheznous.gouv.fr vous offre
un voyage artistique à travers toutes les richesses de la culture,
en réunissant dans un seul site l'offre en ligne de près de 500 acteurs culturels.



Découvrez

**plus de 1000 contenus en ligne,
des événements en ligne
et les lieux culturels ouverts**
(selon la situation sanitaire)

Regardez, visitez, lisez, écoutez, jouez, participez... !

Nous avons hâte de retrouver notre culture locale
avec la programmation culturelle et les associations coufféennes.
En attendant, on prépare, on patiente et on vous souhaite
UN BEAU PRINTEMPS CULTUREL À DISTANCE !